

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-176 **« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »**

L'an 2022, le lundi 28 novembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 17 novembre 2022 - Secrétaire de séance : Elisabeth LAROCHE

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 67 - Nombre de pouvoirs : 5 - Nombre de votants : 72

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Sylvie SONNERY, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Joël GUERRY, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Eric MAITRE, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Charlotte SUPERNAK, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER (*jusqu'à la délibération n°2022-184*), Régine GIROUD, Jean ROSET, Daniel ROUSSET, Frédéric BARDOT, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Sébastien GOBET, Gaël ALLAIN (*à partir de la délibération n°2022-176*), Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Alex PELLETIER (à Régine GIROUD *à partir de la délibération n°2022-185*), Frédéric TOSEL (à Jean-Luc RAMEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE).

Etaient excusés et suppléés : Marie-Françoise VIGNOLLET (par Eric MAITRE), Christian LIMOUSIN (par Charlotte SUPERNAK), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés : Serge GARDIEN, Joël MATHY, Jehan-Benoît CHAMPAULT.

Etaient absents : Jean-Marc RIGAUD, Antoine MARINO MORABITO, Lionel MANOS, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Roland VEILLARD, Jean MARCELLI, Mohammed EL MAROUDI, Nazarello ALONSO.

Objet : Désignation d'un nouveau membre titulaire au sein du collège des élus du Comité de direction de l'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain (EPIC)

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 novembre 2022 ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que par délibération N° 2020-108 du 10 septembre 2020, le Conseil communautaire a nommé pour la durée du mandat 2020/2026, et selon les statuts de l'EPIC, les membres titulaires et suppléants du Comité de direction de l'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain.

Pour rappel le Comité de direction de l'office de tourisme est composé :

- d'un collège des élus : 14 titulaires et 14 suppléants, conseillers communautaires, suppléants de conseillers communautaires ou conseillers municipaux des communes membres, désignés par le Conseil communautaire ;
- d'un collège des socio-professionnels : 11 titulaires et 11 suppléants socioprofessionnels représentatifs des professions ou associations intéressées au tourisme sur le territoire communautaire et des personnes qualifiées pour leurs compétences dans le domaine du tourisme, désignés par le Conseil communautaire sur proposition du président de la CCPA.
- du président de la CCPA qui est membre de droit.

.../...

Suite aux élections qui se sont déroulées le 25 septembre 2022 dans la commune de Leyment, Mme Marilyn BOTTEX n'occupe plus les fonctions de maire et de conseillère communautaire et ne peut donc plus siéger au sein du collège des élus du Comité de direction de l'office de tourisme.

Il convient donc de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire pour la remplacer.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNÉ en remplacement de Mme Marilyn BOTTEX, Mme Aurélie PETIT comme nouveau membre titulaire siégeant au sein du collège des élus du Comité de direction de l'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1^{er} décembre 2022
Publiée le 02 DEC. 2022*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

